

Le statut de (non) déchet en questions



Application de la sortie de statut de déchets à l'Unité de traitement du plâtre

Olivier Parent, IPALLE

Webinaire du 18 octobre 2024



Objectif de l'outil de traitement



Valorisations du gypse

Des applications à haute
valeur ajoutée

- ▶ Réutilisation pour la production de nouvelles plaques de plâtres
- ▶ Régulateur de prise du ciment Portland (nécessitant une pureté très haute)

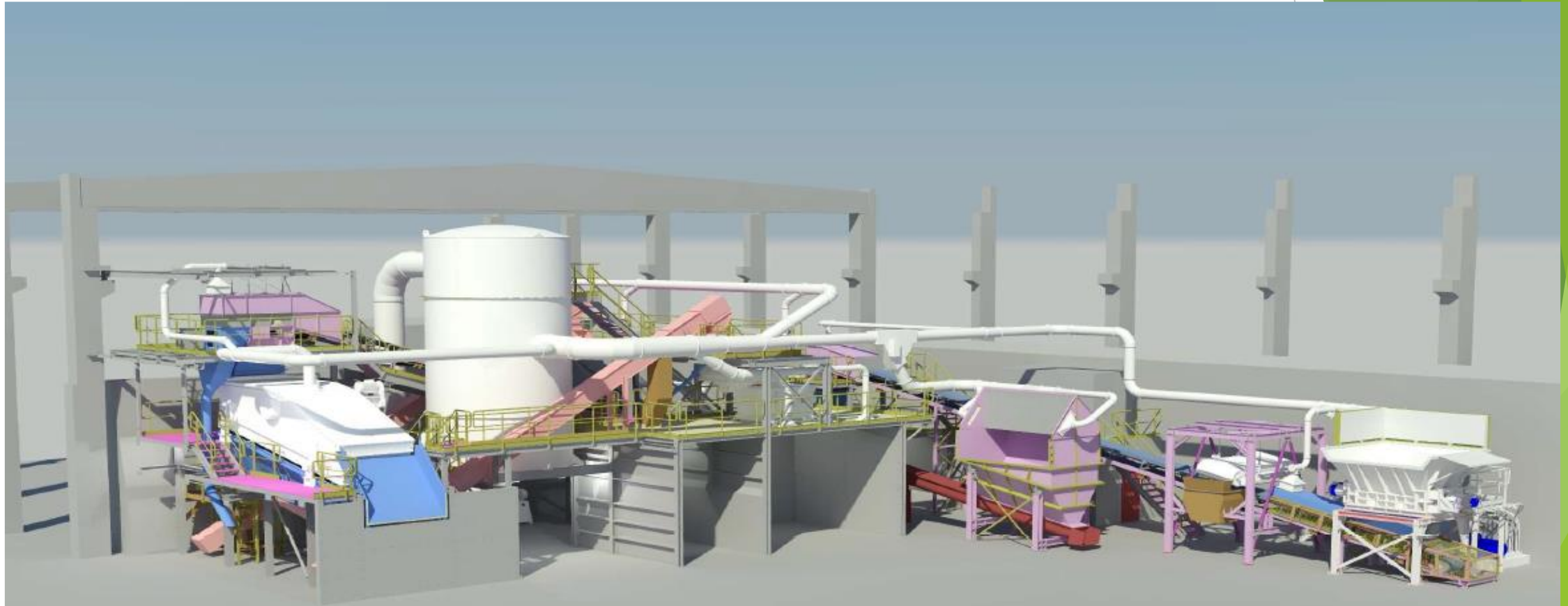
The KNAUF logo is displayed in a bold, blue, sans-serif font. It is positioned on a white rectangular background that is slightly offset to the right of the main text area.

CCB
Italcementi Group

Procédé défini par Centre de recherche et société locale



Société REPLIC



Budget EM
1.800.000 € HTVA



Sortie Statut Déchet



QUAND ?

Juin 2021



Pour quel déchet ?

**Code 17 08 02 -
Matériaux de construction
à base de gypse autres
que ceux visés à la
rubrique 17 08 01.**

Valorisation du plâtre
recyclé produit par
l'installation



Pour quelle application ?

Pour industrie cimentière

Régulateur de prise ou
accélérateur de prise



Pourquoi ?

**Déchet - qualité haute et
constante : composition
et granulométrie**

Sortie Statut Déchet

- ▶ Procédure ?
 - ▶ SPW à l'écoute
 - ▶ Dialogue avec le SPW sur les normes finales
 - ▶ Dialogue avec le SPW sur le suivi du produit
 - ▶ Création de la fiche produit

Conseils ? Discuté et écouté



Sortie Statut Déchet



Plus value de la démarche ?

Relation de confiance avec les clients actuels et potentiels

Mise en avant de la qualité et la constance de nos produits pour les démarches de clientèle

Système de gestion qualité sous jacent à l'obtention de la SSD



Amélioration possible ?

Meilleure communication de l'existence de ce type de déchet/produit

Client doit vouloir utiliser le produit et non plus le déchet

Formulaire de demande et de renouvellement à encore simplifier si possible

REPLIC 

Merci